

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 JUIN 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Espace Jeunes – demande
de subvention auprès du
Plan Départemental
d'Actions de sécurité
routière**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 juin 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 20 juin 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juin 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 19 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 juin deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame LANGE, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Madame VANTHOURNOUT à Madame CLECH
Monsieur DEGEORGE à Madame GOMMIER

Secrétaire de séance :

Monsieur PETROVIC

N° DE DOSSIER : 14 E 15

OBJET : ESPACE JEUNES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RAPPORTEUR : Monsieur PIVERT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de la politique de sécurité routière, le Gouvernement a mis en place un financement public permettant de soutenir des actions locales de sensibilisation aux dangers de la route. L'ensemble de ces actions est retracé dans le Plan Départemental d' Actions de Sécurité Routière (P.D.A.S.R) élaboré chaque année par la coordination départementale de la sécurité routière des Yvelines (Direction départementale des territoires - Service de l'éducation et de la sécurité routière).

L'Espace Jeunes de Saint-Germain-en-Laye, en partenariat avec l'association de prévention spécialisée en Yvelines (APSY) et les centres socioculturels La Soucoupe et l'AGASEC, propose pour 2014 une action de sensibilisation aux conduites addictives éligible à ce plan.

L'alcoolémie n'est plus un phénomène mais une réalité chez les jeunes et touche toutes les catégories sociales sur le territoire. Cette action s'inscrit dans une démarche de sensibilisation aux conduites à risques liées à l'alcoolémie et aux stupéfiants auprès du public de jeunes âgés de 14 à 25 ans, ainsi que des jeunes adultes.

Elle se déroulera durant la fête de la musique du samedi 21 juin 2014. Des ateliers d'information avec la présence d'une « voiture tonneau » seront organisés afin de faire prendre conscience aux jeunes des dangers et des conséquences de l'alcool et des drogues sur la conduite.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 3 200 €. Elle est éligible au titre du PDASR pour l'année 2014 à hauteur de 1 000 €. La Ville prend à sa charge 1 800 € et les centres sociaux et l'APSY 400 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de fonctionnement au taux maximum auprès du PDASR au titre de l'année 2014.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

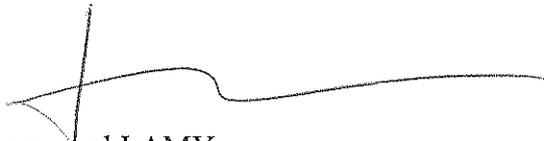
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter une subvention de fonctionnement au taux maximum auprès du PDASR au titre de l'année 2014,
- signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye